



Performances des grands groupes bancaires au 30 juin 2023

Août 2023

Remarque liminaire : Comme indiqué à la fin de ce document (« Méthodologie de l'analyse »), l'objectif de cette publication est de présenter, sur la base des communiqués trimestriels et des slides investisseurs publiés, les principaux indicateurs de performance des principaux groupes bancaires français et d'apporter des commentaires sur les événements significatifs de la période et l'information financière associée.

Chiffres clés au 30 juin 2023

Dans un contexte de croissance faible, d'inflation élevée, et de bouleversement des politiques monétaires, les groupes bancaires français ont poursuivi le développement de leurs fonds de commerce et confirmé la solidité de leur modèle diversifié en générant au 30 juin 2023 :

- Un produit net bancaire cumulé : 74,1 milliards d'euros en baisse de 1% par rapport au 1er semestre 2022 ;
- Un résultat net cumulé : 16,5 milliards d'euros en hausse de 38% par rapport au 1er semestre 2022.

Si le léger repli des revenus traduit la baisse de la marge nette d'intérêt dans la banque de détail et un environnement de marché moins porteur dans les activités de la Banque de Grande Clientèle, la progression du résultat net s'explique à la fois par une bonne gestion des risques et des coûts et un effet de base en 2022 attribuable à la perte comptabilisée par le groupe Société Générale (en lien avec la cession de son activité en Russie).

Les performances solides réalisées au 30 juin 2023 illustrent la capacité du modèle bancaire français à absorber les conséquences d'un environnement moins porteur pour répondre aux besoins des clients dans toutes les phases du cycle économique.

Répartition des revenus par activités

Sur le 1er semestre 2023, si les métiers de l'épargne (+9,7%) et de la banque de Grande Clientèle (+ 2,1%) enregistrent des revenus en croissance, la banque de détail affiche, quant-à-elle, des revenus relativement résilients avec un recul limité à -0,8%, le métier étant pénalisé par une marge d'intérêts sous pression impactée par les effets de l'épargne réglementée et du taux d'usure sur les prêts.

Indicateurs clés pour les 5 grands groupes bancaires français au 30/06/2023

Des résultats stables

PRODUIT NET BANCAIRE

30/06/2022	30/06/2023
74,9 Mds €	74,1 Mds €

-1,1%

RESULTAT NET

30/06/2022	30/06/2023
11,9 Mds €	16,5 Mds €

+38,1%

Coefficient d'exploitation moyen en hausse

↑ 67%

Coût du risque en baisse

↓ -10%

Des bilans solides

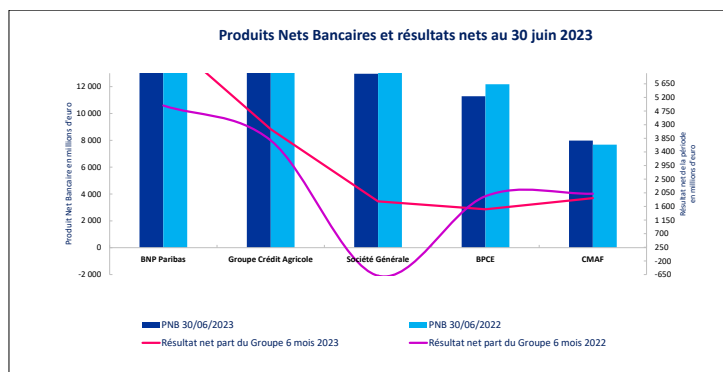
RATIO DE CET 1

31/12/2022	30/06/2023
15,30%	15,60%

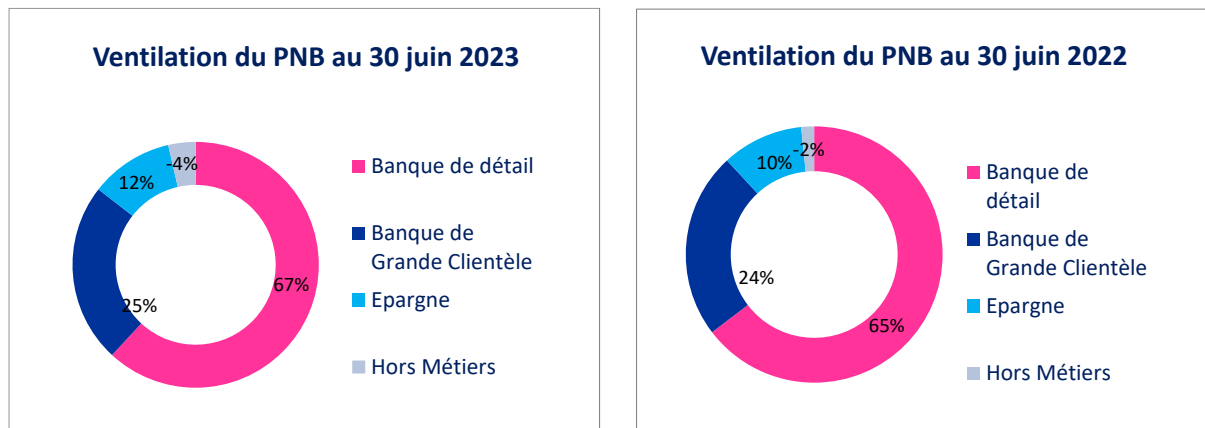
RESERVES DE LIQUIDITE

31/12/2022	30/06/2023
1 719 Mds €	1 536 Mds €

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2023



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2023



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2023

Éléments non-opérationnels et non récurrents

Au-delà des éléments comptables récurrents de volatilité comptable (Debt Valuation Adjustment, spread émetteur de la FVA, et secured lending) impactant l'ensemble des banques, les groupes BNP Paribas, Société Générale et Crédit Agricole communiquent également sur les éléments spécifiques suivant :

- le débouclage des opérations de couverture du TLTRO décidé par la Banque Centrale Européenne au 4ème trimestre 2022 : - 883 millions d'euros (BNP Paribas) et - 100 millions d'euros (Société Générale) ;
- une provisions pour litiges : - 125 millions d'euros (BNP Paribas) ;
- des éléments exceptionnels : - 240 millions d'euros (Société Générale) ;
- la réorganisation des activités Mobilité du Groupe CA Consumer Finance (transferts de fonds de commerce, indemnités reçues et versées, traitement comptable de l'intégration à 100% de CA Auto Bank et réorganisation de l'activité de financement automobile) : +140 millions d'euros (Crédit Agricole) ; et
- une reprise de provision pour amende « Echanges Images Chèques » : +104 millions d'euros (Crédit Agricole).

Le groupe BNP Paribas qui a réalisé la cession de Bank of the West le 1er février 2023 rappelle que les conditions de cette opération rentrent dans le champ d'application de la norme IFRS 5 relative aux groupes d'actifs et de passifs destinés à la vente. Dans ce cadre, le résultat des activités destinées à être cédées (2,9 milliards d'euros au 30 juin 2023 reflétant la plus-value de cession de Bank of the West, a été considéré par le groupe comme un élément exceptionnel.

Enfin, dans le cadre de la transition à la norme IFRS 17 (& IFRS 9 pour les placements financiers de l'activité d'assurance), les banques françaises ont communiqué des éléments spécifiques au 30 juin 2023.

Éléments de communication financière sur la transition IFRS 17

Dans le cadre de la transition à la norme IFRS 17 (& IFRS 9 pour les placements financiers de l'activité d'assurance), les banques françaises ont communiqué des éléments spécifiques au 30 juin 2023.

Comparativement aux dernières publications du 31 mars 2023, l'information relative à IFRS 17 et le cas échéant IFRS 9 a été enrichie dans les états financiers au 30 juin 2023 comme présenté dans le tableau de synthèse ci-dessous.

	BNP Paribas	Société Générale	Groupe Crédit Agricole
Mise à jour des états financiers primaires			
Bilan au 30 juin 2023 avec 31/12/2022 retraité IFRS 17 obligatoire - IFRS 9 sur option			
Compte de résultat au 30 juin 2023 avec 30/06/2022 retraité IFRS 17 obligatoire - IFRS 9 sur option			
Tableau de variation des capitaux propres au 30 juin 2023 (6 mois) avec un comparatif de 6 mois (01/01/2023 au 30/06/2022) retraité IFRS 17 obligatoire - IFRS 9 sur option	✓	✓	✓
Tableau de flux de trésorerie au 30 juin 2023 (6 mois) avec un comparatif de 6 mois (01/01/2023 au 30/06/2022) retraité IFRS 17 obligatoire - IFRS 9 sur option			
Mise à jour des principes et méthodes comptables (versus ceux du 31.12.2022)			
Avec notamment la présentation de la typologie types de portefeuilles de contrats d'assurances, les méthodes de valorisation, les taux d'actualisation...	✓	✓	✓
Informations en annexes complémentaires (notamment tableau de passage du bilan IFRS 4 publié au 31 décembre 2022 au bilan IFRS 17 au 31 décembre 2022)	✓	✓	✓

NB : Les informations ci-dessous sont issues des états financiers consolidés du 1er semestre 2023. Les états financiers consolidés du 1er semestre 2023 des groupe BPCE et CMAF n'étaient pas disponibles lors de la réalisation de ce tableau comparatif.

Les trois groupes bancaires ont présenté un bilan comprenant 3 colonnes :

- Les données au 30 juin 2023 ;
- Les données du 31 décembre 2022 retraitées selon IFRS 17 et le cas échéant IFRS 9
- Les données au 1er janvier 2022 retraitées d'IFRS 17 et le cas échéant d'IFRS 9

Par ailleurs, certains groupes comme le Crédit Agricole ont présenté un tableau de rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture de la CSM (marge sur services contractuels) sur les contrats de réassurance détenus. Quant à Société Générale, la banque a présenté un tableau de réconciliation des passifs par composante d'estimation (dont la marge sur services contractuels) sur le 1er semestre 2023.

D'autres, à l'image du groupe BNP Paribas, ont présenté en complément des tableaux de variations des valeurs comptables des contrats d'assurance hors contrats de réassurance.

Analyse de l'activité de Banque de détail

En dépit d'une forte instabilité monétaire et du ralentissement de l'économie qui pèsent en particulier sur la banque de détail en France, les revenus générés par l'activité de la banque de détail se montrent résilients avec un recul limité de 0,75% par rapport à la même période en 2022.

BNP Paribas	Crédit Mutuel Alliance Fédérale	Crédit Agricole
<p>En France</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Activité soutenue par la bonne tenue des marges et l'apport des couvertures inflation, malgré la progression des coûts de refinancement. □ Niveau de commissions stable avec une hausse des commissions bancaires en lien notamment avec les moyens de paiement et le Cash Management compensée par la baisse des commissions financières. □ Poursuite de la transformation de Personal Finance : recentrage géographique et réorganisation du modèle opérationnel. <p>A l'international</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Bon niveau d'activité dans la zone Europe-Méditerranée notamment en Pologne malgré l'impact de la dépréciation de la livre turque. □ Accélération des partenariats actifs à l'international dans les métiers digitaux (Floa, Nickel). 	<ul style="list-style-type: none"> □ Bonne dynamique de la banque de détail portée par les performances solides de l'activité de crédit à la consommation. □ Consolidation du fond de commerce du réseau de bancassurance des caisses de Crédit Mutuel et du réseau CIC avec une progression du nombre de clients. □ Activité dynamique sur la plupart des lignes de produits de BeoBank dans un contexte de resserrement monétaire et de hausse des taux. □ Bonne croissance de l'activité de TargoBank en lien avec un environnement de taux d'intérêt plus favorable. 	<p>En France :</p> <p>Caisses régionales :</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Une activité soutenue malgré un ralentissement des octrois de crédit en lien avec la hausse des taux. □ Conquête de nouveaux clients notamment ceux actifs sur les outils digitaux. □ Bonne performance de l'offre « Ma Banque Au Quotidien » qui permet une augmentation du stock de cartes chez les particuliers. <p>CACF : hausse des crédits à la consommation en France et à l'international grâce au canal Automobile.</p> <p>CAL&F : croissance soutenue de la production de l'activité de Leasing et des encours des métiers notamment sur les énergies renouvelables.</p> <p>A l'international :</p> <p>Poursuite des initiatives de développement en Italie : lancement de CA Auto Bank, proposition de nouvelles offres aux clients de CA Italia via la plateforme Home Banking.</p> <p>Hors Italie : activité commerciale soutenue en Pologne et en Egypte.</p>

BPCE	Société Générale
<ul style="list-style-type: none"> • Bonne évolution des encours de crédits portés par une hausse de crédits immobiliers et des crédits d'équipement. • Baisse de la marge nette d'intérêt due à la hausse du coût des dépôts clientèle, notamment de l'épargne réglementée atténuée par l'effet positif du taux de repricing des actifs. • Crédit à la consommation : bonne progression des encours de prêts personnels et de crédits revolving malgré une pression sur les marges liée à la hausse des taux d'intérêts. • Paiements : croissance soutenue des paiements mobiles et des paiements instantanés et du déploiement des terminaux de paiement Android dans les réseaux BP et CE. • Payplug : poursuite du développement commercial 	<p>En France :</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Réseaux Société Générale et Crédit du Nord : baisse des encours des dépôts et des crédits, notamment sur les prêts immobiliers et les dépôts des entreprises et maintien d'une origination disciplinée des prêts immobiliers. □ Boursorama : croissance des parts de marché de la banque en ligne en France (5 millions de clients) malgré un ralentissement de l'intensité marketing. □ Finalisation de l'acquisition de LeasePlan par ALD. <p>A l'international : croissance soutenue de l'activité en Europe marquée par une hausse des dépôts en Roumanie et une stabilisation en République Tchèque.</p> <p>Activité commerciale solide en Afrique et dans les autres régions avec une augmentation des crédits et des dépôts, portée par la clientèle « entreprises ».</p>

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2023

Analyse de l'activité des métiers de l'épargne

Dans l'ensemble, les revenus des métiers de l'épargne augmentent de +9,7% au 30 juin 2023, malgré un contexte d'aversion au risque.

Crédit Agricole	Société Générale	BNP Paribas	BPCE	CMAF
<ul style="list-style-type: none"> • Bonne performance du métier de Gestion d'actifs dans un contexte d'aversion au risque. • Collecte nette positive du métier de Gestion de Fortune malgré un changement de comportement des clients dans le contexte de hausse des taux. • Signature d'un accord en vue d'une prise de participation majoritaire au capital de Banque DegroofPetercam pour un renforcement de la présence du groupe en Belgique 	<ul style="list-style-type: none"> • Forte progression des revenus dans la Banque Privée (plus haut niveau historique dans le groupe). • Collecte nette importante dans la Banque Privée. • Forte activité commerciale sur le réseau français et à l'international. 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne dynamique des métiers Wealth Management et Assurance. • Résilience du métier Asset Management. • Recul de l'activité Real Estate et Principal Investments attribuable à un effet de base élevé en 2022 et des environnements peu porteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Revenus en baisse dans la gestion d'actifs en lien avec la baisse des actifs sous gestion moyens. • Part croissante des actifs ESG. • Collecte positive en Gestion d'actifs (hors assurance vie et marché monétaire). 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonnes performances du métier gestion d'actifs et banque privée notamment en raison du niveau de marge d'intérêt pour les entités de banque privée. • Activité soutenue de la Banque CIC Suisse et de la Banque de Luxembourg qui bénéficient d'un environnement de taux d'intérêts favorable couplé à un bon développement commercial sur l'ensemble des métiers.

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2023

Note : A des fins de comparabilité, l'activité Banque Privée de la Société Générale a été retraitée de la Banque de détail et réintégrée dans les métiers de l'Epargne.

Analyse de l'activité de Banque de Grande Clientèle

Sur l'ensemble des établissements, les revenus de la Banque de Grande Clientèle progressent de +2,1% par rapport au 30 juin 2022. L'ensemble des métiers affiche des performances solides grâce à une activité soutenue.

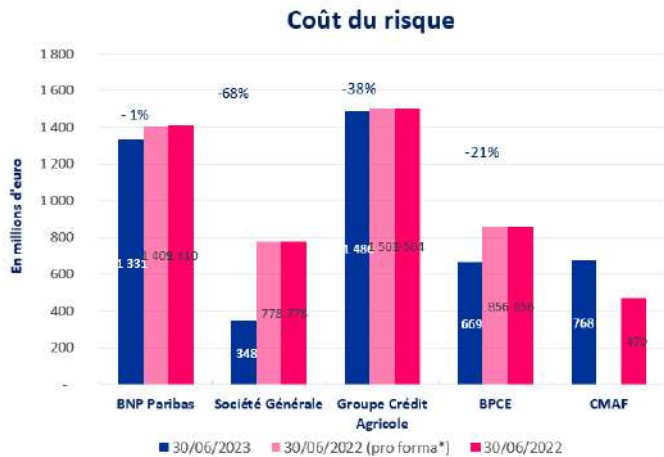
	Crédit Agricole	Société Générale	BNP Paribas	BPCE	CMAF
Métier FICC (activité Taux, Crédit, Change)	<ul style="list-style-type: none"> Maintien d'un haut niveau de revenus du métier FICC grâce à une activité soutenue des solutions de financement (repo, crédit primaire et titrisation). 	<ul style="list-style-type: none"> Bonne performance du métier FICC malgré une baisse par rapport à 2022 en raison d'une base de comparaison élevée dans un contexte de ralentissement du marché. Ralentissement de l'activité des clients. 	<ul style="list-style-type: none"> Recul de l'activité de FICC attribuable à une base élevée en 2022 et d'un environnement moins dynamique, notamment sur les produits de taux et de change et les dérivés sur matières premières. 	<ul style="list-style-type: none"> Revenus stables de l'activité FICC. Bonnes performances sur le Crédit et le Taux. Activité moindre au niveau du change et des matières premières (baisse de la volatilité sur le Change et de la demande client). 	<ul style="list-style-type: none"> Dynamique commerciale satisfaisante en lien avec un premier semestre 2023 marqué par des conditions de marché favorables.
Métier Titres & métier Actions	<ul style="list-style-type: none"> Revenus solides du métier titre tirés par la JV 50/50 entre CACEIS et BNP Paribas créée en janvier 2023 et regroupant les métiers de services aux émetteurs. Finalisation de l'acquisition des activités de RBC Investor Services en Europe le 3 juillet 2023. 	<ul style="list-style-type: none"> Bon niveau d'activité dans l'ensemble avec une tendance commerciale solide dans les dérivés. Conditions de marché moins favorables pour les activités de flux. 	<ul style="list-style-type: none"> Recul du métier Actions en raison d'une activité clientèle moindre par rapport à 2022 liée à un environnement moins porteur. Effet favorable de la hausse des taux sur le métier Titres partiellement compensé par des volumes de transactions et d'encours moyens en baisse sur le semestre. 	<ul style="list-style-type: none"> Très forte progression des revenus du métier Equity. Bonne performance de la franchise Global Equity notamment avec les réseaux du groupe. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des investissements ESG de Crédit Mutuel Equity en France et à l'international.
Banque de financement et d'investissement	<ul style="list-style-type: none"> Très bonnes performances des financements structurés dans tous les secteurs. Activité de la banque commerciale en retrait notamment sur la ligne Corporate & Leveraged Finance en raison d'une sélectivité renforcée sur le leveraged finance. Performance solide du métier International Trade & Transaction Banking porté par le cash management. 	<ul style="list-style-type: none"> Bonne dynamique de la plateforme Asset-Backed Products et de l'activité de banque d'investissement, notamment grâce aux bonnes performances des activités de marché de capitaux de dette et du financement dans le secteur des TMT. Performance robuste en financement d'actifs et activité résiliente de la plateforme des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> Très forte hausse de l'activité Transaction Banking, en particulier dans la zone EMEA et activité dynamique de la plateforme Capital Markets. Poursuite des gains de part de marché (zone EMEA). 	<ul style="list-style-type: none"> Activité M&A solide portée par une forte activité des boutiques M&A (notamment Fenchurch, Solomon Partners, Natixis Partner France et Azure capital) malgré un marché au ralenti. Baisse de l'activité de Real Assets partiellement compensée par la bonne performance du Global trade. 	<ul style="list-style-type: none"> Bonne progression du PNB grâce à une forte hausse des revenus de l'activité des grandes entreprises et de celle des financements structurés (notamment le financement d'actifs et de projets).



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2023

Un coût du risque globalement en baisse sur le 1er semestre 2023

Globalement, le coût du risque affiche une baisse de 15% (hors Crédit Mutuel Alliance Fédérale) par rapport au 30 juin 2022 « proforma », pour s'élever à 3 831 millions d'euros. Rappelons que l'exercice 2022 avait été fortement impacté par la détérioration du contexte économique et politique en lien avec la guerre en Ukraine et les tensions inflationnistes notamment.



Source des données : états financiers, communiqués de presse et présentations investisseurs au 30 juin 2023 et 30 juin 2022

Ce coût du risque se décompose par Stage¹ comme suit :



Source des données : états financiers, communiqués de presse et présentations investisseurs au 30 juin 2023 et 30 juin 2022

Note : Les histogrammes du 30 juin 2022 « proforma » intègrent les éventuels effets de présentation liés à l'application d'IFRS 17, à savoir la présentation du coût du risque relatif aux placements financiers d'assurance au sein du PNB en application de la recommandation ANC 2022-01.

Concernant CMAF, les états financiers consolidés du 1er semestre 2023 n'étaient pas disponibles lors de la publication.

BNP Paribas a cédé Bank of West le 1er février 2023 et mentionne que le coût du risque associé n'est pas significatif.

Globalement, le coût du risque sur le stage 3 est en augmentation (+38% sur BNPP et 89% sur le groupe Crédit Agricole par exemple). En revanche, l'évolution sur les Stages 1 et 2 est plus contrastée. En effet, certains groupes à l'image de BNP Paribas, Société Générale et le groupe BPCE enregistrent des reprises alors que le groupe Crédit Agricole est en dotation. Plusieurs facteurs décrits par la suite expliquent ces variations.

¹ Où Stage 1 (S1) : Correspond aux encours sains sans dégradation significative depuis l'origine ; Stage 2 (S2) : Correspond aux encours sains ayant subi une dégradation significative du risque de crédit depuis l'origine ; Stage 3 (S3 ou encours douteux) : Correspond aux encours en défaut.

BNP Paribas

Le coût du risque de de BNP Paribas s'élève à 1 331 millions d'euros au 1er semestre 2023, représentant ainsi 31 bps contre 1 409 millions d'euros au 1er semestre 2022 soit une baisse de 5,5 %.

Le coût du risque de BNP Paribas est porté par des dotations sur les encours en Stage 3, le groupe indiquant avoir effectué des reprises sur les Stages 1 et 2 avec des reprises nettes de provisions passées sur le métier CIB à hauteur de 78 millions d'euros.

Depuis le 31 décembre 2022, le groupe fait état de d'évolutions méthodologiques dans ses calculs d'ECL notamment :

- l'introduction pour la première fois en 2023 d'un scénario sévère (soit 4 scénarios au total) dans la méthodologie forward-looking pondéré à 5% et la revue de la pondération de ses scénarii macroéconomiques ;
- la mise en place d'un nouveau dispositif d'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit ;
- la prise en compte d'un provisionnement sur un dossier spécifique au sein de l'activité « Banque commerciale en France » ;
- l'intégration dans les modèles de la plus grande partie des ajustements liés à la hausse de l'inflation et des taux d'intérêts, conduisant à une diminution des ajustements en sortie de modèle

Par ailleurs, le groupe a modifié sa politique comptable relative aux risques juridiques : les pertes attendues relatives aux risques juridiques sur prêts hypothécaires en Pologne sont dorénavant enregistrées en coût du risque (elles étaient précédemment en PNB), cela représente 130 millions d'euros pour le 1er semestre 2023.

L'ensemble des ajustements de modèle représente 4,7 % du montant total des pertes de crédit attendues au 30 juin 2023, contre 6,1 % au 31 décembre 2022.

Les prévisions pour 2022-2025 sont maintenues à un coût du risque inférieur à 40 pb. Rappelons qu'il était de 34 pb en 2021 et 2022.

Société Générale

Le coût du risque de Société Générale au 30 juin 2023 correspond à une charge de 345 millions d'euros (y compris les activités d'assurance), soit une baisse de 55% par rapport au 30 juin 2022 (778 millions d'euros).

Au 1er semestre, le coût du risque représente 12 pbs annualisé contre 27 pbs annualisé au 1er semestre 2022.

Société Générale a poursuivi la réduction des risques sur l'exposition russe. Le groupe a cédé le 27 avril 2023 sa filiale ALD Automotive OOO en Russie mais reste présent avec sa filiale Leaseplan. Il détient également 1,8md€ d'expositions offshore sur des contreparties russes. L'ensemble des contreparties russes a été classé en « sensible » et les encours associés classés en Stage 2 soit un montant de 1,8 milliards d'euros. Ces transferts ont généré un impact de provisionnement de 394 millions d'euros au 30 juin 2023.

Sur l'immobilier commercial, le groupe communique sur une exposition limitée et saine : le stock de crédit sur ce segment

représente environ 2% des encours EAD du groupe au 30 juin 2023 (50% de l'encours en France; 14% aux Etats-Unis).

Société Générale apporte les précisions suivantes au regard de ses calculs d'ECL :

- la pondération de ses scénarii macroéconomiques a été mise à jour au 30 juin 2023 ;
- les encours associés aux contreparties russes ont été déclassés en Stage 2 voire en Stage 3 suivant les cas.

Les ajustements de modèles ont été mis à jour au 30 juin 2023 pour tenir compte des incertitudes liées au contexte macro-économique et géopolitique avec notamment :

- des ajustements sectoriels, qui augmentent particulièrement sur le secteur de l'immobilier commercial et sur le secteur du commerce de détail non alimentaire ;
- des ajustements reflétant du risque spécifique sur le portefeuille de crédit offshore à des clients corporate russes et des risques induits par le contexte économique spécifique, tels que la hausse de l'inflation et des taux d'intérêts, sur les clientèles fragiles et les portefeuilles plus particulièrement exposés, et que les modèles ne prennent pas en compte.

Groupe Crédit Agricole

Le coût du risque du Groupe Crédit Agricole au 30 juin 2023 s'élève à 1 486 millions d'euros, soit une baisse de 1% par rapport au 30 juin 2022 (1 503 millions d'euros au 30 juin 2022).

Le coût du risque est principalement composé d'une provision sur encours douteux (Stage 3) de 1 118 millions d'euros et d'une provision sur encours Stages 1 & 2 de 306 millions d'euros contre respectivement 591 et 700 millions au 30 juin 2022.

Le coût du risque au 30 juin 2023 est porté principalement par :

- l'activité de la Banque de proximité en France avec un coût du risque s'élevant à 576 millions d'euros au niveau des Caisses régionales (+3% par rapport au 1er semestre de l'an passé) et de 135 millions d'euros pour LCL (+29% par rapport au 1er semestre 2022).
- l'activité de services financiers spécialisés avec un coût du risque multiplié par deux (463 millions d'euros) en lien avec le contexte de resserrement monétaire (+95% par rapport au 1er semestre 2022) ;
- la banque de proximité à l'international avec un coût du risque en baisse de 39% par rapport au 1er semestre 2022 et s'élève à 240 millions d'euros au 30 juin 2023 ;
- l'activité de grande clientèle avec un coût du risque correspondant à un montant de 68 millions d'euros au 1er semestre 2023.

En outre, le Groupe Crédit Agricole indique également avoir mis à jour pendant le semestre ses hypothèses et scénarii macro-économiques avec des hypothèses différenciées sur les effets du conflit russo-ukrainien, du choc inflationniste subi notamment par la zone euro et du resserrement monétaire opéré par les banques centrales.

Groupe BPCE

Le coût du risque du Groupe BPCE au 30 juin 2023 s'élève à une charge de 669 millions d'euros, soit une baisse de 22% par rapport au 1er semestre 2022.

L'évolution du coût du risque est marquée par une reprise de 159 millions d'euros sur les encours classés en Stage 1 et 2 (contre une dotation de 339 millions d'euros au 1er semestre 2022) et par une charge de 828 millions d'euros sur le Stage 3. La hausse du provisionnement en Stage 3 par rapport au 1er semestre 2022 s'explique par un provisionnement prudent d'un nombre limité de dossiers spécifiques comme l'explique le groupe.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale (CMAF)

Le coût du risque de CMAF est en hausse de près de 45%, par rapport au 1er semestre 2022, correspondant à une charge de 679 millions d'euros au 30 juin 2023. Dans son communiqué, CMAF mentionne que le coût du risque revient à un niveau normatif.

Le groupe explique la hausse du coût du risque par deux tendances inverses :

- Une augmentation du risque sur sa clientèle réseaux et de crédit à la consommation ainsi que dans la banque de financement (coût du risque multiplié par 4,7) à la suite du déclassement comptable de dossiers de place.
- Une baisse du coût du risque non avéré lié aux transferts des encours sains vers des encours douteux générant une diminution du coût du risque non avéré et une augmentation du coût du risque avéré.

Même si le taux de créances douteuses est en hausse pour s'élever à la fin du 1er semestre 2023 à 2,7%, il demeure inférieur au niveau constaté en 2019 de 3,1%

Evolution des principaux ratios sur le risque de crédit

NB : Les ratios repris ci-dessous sont ceux calculés et publiés par les établissements dans les communiqués de presse et les slides investisseurs. Le cas échéant, des précisions sont données sur les méthodologies de calcul dans les notes de bas de page.

Coût du risque en pb sur encours² :

Coût du risque en pb des encours	BNP Paribas	Société Générale	Groupe Crédit Agricole (1)	Groupe BPCE	CM AF
30 juin 2023	31 ↓	12 ↓	25 ↑	16 ↓	24 ↑
30 juin 2022	33	27	21	21	19

⁽¹⁾ Le coût du risque sur encours (en points de base) sur quatre trimestres glissants est calculé sur la base du coût du risque de quatre derniers trimestres auquel est rapporté la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres

Le coût du risque en pb diminue par rapport au 30 juin 2022 pour 3 groupes sur 5 notamment concernant Société Générale.

Poids des créances³ douteuses :

Poids des créances douteuses	BNP Paribas	Société Générale	Groupe Crédit Agricole	Groupe BPCE	CM AF
30 juin 2023	1,7% →	2,9% ↑	2,1% →	2,4% ↑	2,7% ↑
31 décembre 2022	1,7%	2,8%	2,1%	2,3%	2,6%

L'évolution de l'environnement macro-économique (et notamment la remontée des défaillances d'entreprises constatée par la Banque de France) commence à se traduire par une hausse des créances douteuses dans le bilan des banques.

Taux de couverture⁴ :

Taux de couverture	BNP Paribas	Société Générale (1)	Groupe Crédit Agricole (2)	Groupe BPCE (3)	CM AF
30 juin 2023	69,6% ↓	46,0% ↓	42,0% ↓	39,8% ↓	47,0% ↓
31 décembre 2022	72,5%	48,0%	48,0%	41,2%	47,6%

⁽¹⁾ Avant prise en compte des garanties et collatéraux

⁽²⁾ GCA communique également sur un taux de couverture y compris les dépréciations S1/S2 qui ressort respectivement à 83,6% au 30 juin 2023 et 82,9% en 2022

⁽³⁾ BPCE communique également sur un taux de couverture y compris la valeur des sûretés/garanties qui ressort respectivement à 68,5% au 30 juin 2023 et 68,9% en 2022

Les taux de couverture sont en baisse sur l'ensemble des groupes bancaires.

Comparaison des pondérations appliquées aux scénarii macro-économiques au 1er semestre 2023

Pondération des scénarii au 30 juin 2023	BNP Paribas	Société Générale	Groupe Crédit Agricole	Groupe BPCE		CM AF
				Banque de proximité	Grande clientèle	
Mise à jour des hypothèses macro-économiques (Taux de croissance, Inflation, ...) par rapport au 31 décembre 2022	Oui	Oui	Oui	NC	NC	NC
Favorable / optimiste	33% ↓	10% →	5%	NC	NC	NC
Central / Neutre	50%	62% ↑	50% →	NC	NC	NC
Adverse / Stressé / Pessimiste	12% ↑	28% ↓	35%	NC	NC	NC
Adverse sévère	5%		10%	NC	NC	NC

Pondération des scénarii au 31 décembre 2022	BNP Paribas	Société Générale	Groupe Crédit Agricole	Groupe BPCE (1)
Favorable / optimiste	34%	10%	NC	20%
Central / Neutre	50%	60%	50%	45%
Adverse modéré			NC	
Adverse / Stressé	16%	30%	NC	35%

(1) Zone France uniquement. D'autres pondérations sont appliquées pour les zones Euro et US

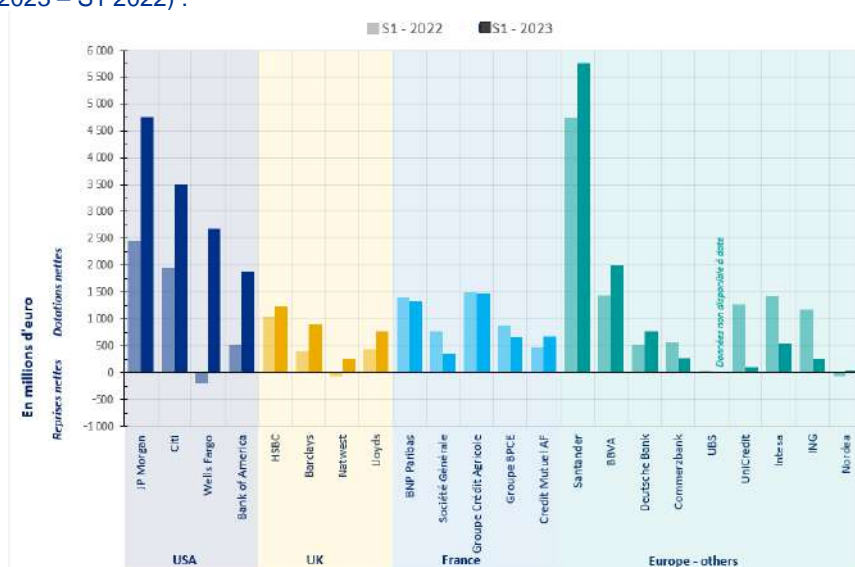
NB : Les informations reprises ci-dessous sont issues des états financiers non audités des établissements.

Au cours du 1er semestre 2023, les groupes bancaires ont actualisé leurs scénarii et les pondérations. Plusieurs faits marquants sont toutefois à signaler :

- BNP Paribas a créé un 4ème scénario en 2023 dit « sévère » correspondant à une version aggravée du scénario adverse. Pour rappel, le scénario adverse reflète l'impact de la matérialisation des risques pesant sur le scénario central dont il résulte une situation économique beaucoup plus défavorable.
- SG indique que les hypothèses retenues pour construire les 3 scénarii n'ont pas fait l'objet d'évolutions majeures par rapport au 31 décembre 2022.
- Le groupe Crédit Agricole mentionne avoir utilisé 4 scénarii qui ont été élaborés en avril 2023.

Evolution du coût du risque de crédit entre le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022 sur un échantillon de banques

Coût du risque (S1 2023 – S1 2022) :



Source des données : états financiers, communiqués de presse et présentations investisseurs au 30 juin 2023 et 30 juin 2022 (1er semestre 2022 non retraité des impacts éventuels au titre d'IFRS 17 et d'IFRS 9 le cas échéant)

² Coût du risque sur encours en pb :

- Groupe Crédit Agricole : Le coût du risque sur encours (en points de base) sur quatre trimestres glissants est calculé sur la base du coût du risque des quatre derniers trimestres auquel est rapporté la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres.

³ Créances :

- BNP Paribas : Les créances se composent du bilan et du hors bilan sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance).

⁴ Taux de couverture :

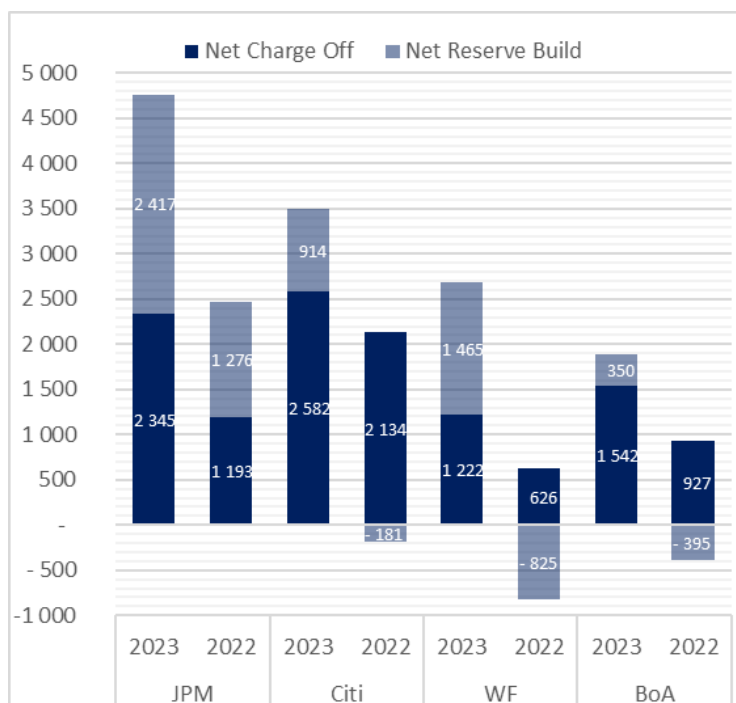
- BNP Paribas : Rapport entre les Dépréciations Stage 3 et les Encours dépréciés (Stage 3) qui correspondent à : bilan et hors bilan, nettes des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance),
- Société Générale : Taux calculé selon la méthodologie de l'EBA.

Etats-Unis : Provisions et pertes en augmentation

Le coût du risque total des 4 banques américaines de notre panel s'élève au 30 juin 2023 à 12,8 milliards d'euros contre 4,8 milliards d'euros au 30 juin 2022, soit une multiplication par près de 2,7.

A noter que cette évolution intègre les effets de la variation de périmètre de JP Morgan. En effet, cette dernière a repris depuis le 1er mai 2023 une partie des actifs et passifs repris de First Republic Bank. Cette acquisition pèse pour 1,1 milliards d'euros dans l'augmentation de son coût du risque au 30 juin 2023.

Le coût du risque des 4 banques américaines se décompose comme suit :



Source des données : « Quarterly Supplement » 30 juin 2023 et 30 juin 2022

Pour rappel, au 1er semestre 2022, les banques américaines (à l'exception de Wells Fargo) étaient en charge nette de risque en lien avec :

- la croissance de leurs encours et son effet mécanique sur les dotations,
- la constitution de provisions sur leurs expositions russes principalement au 1er trimestre et,
- la prise en compte de la détérioration de l'environnement et des prévisions macro-économiques.

L'évolution observée au 1er semestre 2023 (+8,1 milliards d'euros) s'inscrit dans la continuité du mouvement initié depuis 2022. Le coût du risque est porté notamment par :

- L'impact de First Republic Bank pour JP Morgan pour lesquels les portefeuilles ont été provisionnés à hauteur de 0,4 milliards d'euros (Retail) et 0,6 milliards d'euros (Commercial) ;
- Une augmentation des pertes sur l'activité « Cartes d'e crédit » (JP Morgan, Citi, Bank of America, Wells Fargo) qui reviennent progressivement aux taux de perte observés avant la crise sanitaire ;
En ce sens, Bank of America indique notamment un taux de perte de 2,60% au 2ème trimestre 2023 contre 2,221% au 1er trimestre 2023 et 3,03% au 4ème trimestre 2019 alors que JP Morgan indique que les impayés à plus de 30 jours sont revenus au niveau pré-pandémie.
- La constitution de provisions sur l'activité « Immobiliers de bureaux » (JP Morgan) en lien avec la mise à jour d'hypothèses sous-jacentes et une augmentation du coût du risque sur l'Immobilier commercial (Bank of America et Wells Fargo) ;

Royaume Uni

Globalement, le coût du risque des 4 banques anglaises s'élève à 3,3 milliards d'euros contre 1,8 milliards le 1er semestre 2022.

Les éléments ressortent des communications financières au 30 juin 2023 et notamment :

- Pour HSBC, le coût du risque s'élève à 1,2 Mds € en hausse de près de 18%. Le groupe britannique indique que le cout du risque reflète des perspectives de marché plus stables tout en précisant son exposition au secteur immobilier chinois et anglais pour une charge cumulée de 0,3 Mds \$. HSBC s'attend à un cout du risque d'environ 40 bps sur l'encours moyen de crédit (dont les crédits destinés à la vente) sur l'exercice 2023. La banque précise suivre de près l'évolution de l'immobilier commercial en Chine ainsi que les perspectives économiques au Royaume-Uni. Ainsi la banque considère qu'à moyen/long terme, le cout du risque budgété s'élèvera entre 30/40 pbs de l'encours de crédit
- Du côté de Barclays, le coût du risque augmente avec un cout du risque représentant 44 bps. La banque s'attend à un cout du risque sur l'exercice 2023 situé entre 50 et 60 bps.
- Le coût du risque de Lloyds augmente de 332 millions d'euros. Cette évolution est liée notamment à :
 - La reprise de 233 millions réalisée au 1er semestre 2022 au titre d'ajustement post modèles en lien avec la crise sanitaire (0 en 2023) ;
 - Un impact faible en 2023 de la mise à jour des scenarios économiques (dotations de 6 millions d'euros au 1er semestre 2023 contre 111 millions d'euros au 30 juin 2022) ;
 - Une augmentation du coût du risque, notamment sur le Retail à 642 millions d'euros contre 332 millions au 30 juin 2022.

Les prévisions de coût du risque en pb sont maintenues à 30 pb en 2023.

Europe-Autres

Le coût du risque des banques européennes (hors banques françaises et hors UBS dont les chiffres du 1er semestre 2023 ne sont pas publiés à la date de rédaction de l'étude compte tenu de l'intégration de Crédit Suisse) diminue de 11 % en passant de 11,1 milliards d'euros au 1er semestre 2022 à 9,7 milliards d'euros au 30 juin 2023.

Cette variation globale masque des situations différentes selon les établissements.

Pour les groupes ING et Intesa Sanpaolo, le coût du risque s'inscrit en très forte baisse au 1er semestre 2023 contre le 1er semestre 2022. En effet pour rappel, l'année 2022 avait été particulièrement marquée par des dotations significatives sur les expositions russes dans le contexte de la guerre en Ukraine et de ses conséquences (respectivement 834 millions d'euros pour ING et environ 800 millions d'euros pour Intesa Sanpaolo). A l'inverse les groupes Deutsche Bank et Santander voient une augmentation du coût du risque au cours du 1er semestre 2023.

Quelques éléments notables de communication financière sur le coût du risque au 30 juin 2023 :

- Pour ING :

Le coût du risque du 1er semestre 2023 s'élève à 250 millions d'euros (dont 46 millions d'euros sur les prêts immobiliers indexés en CHF octroyés en Pologne en lien avec la dernière décision de justice de la Cour Européenne de Justice sur le sujet) contre 1 189 millions d'euros au 1er semestre 2022. Le coût du risque évolue principalement comme suit :

- 8 millions de dotations aux dépréciations sur Stage 1 ;
- 124 millions de reprise de provisions sur Stage 2 ;
- 321 millions d'euros de dotations aux provisions sur Stage 3 (incluant 10 millions d'euros au titre des POCI - purchased or originated credit impaired).

ING mentionne également qu'un ajustement de modèle a été comptabilisé à hauteur de 10 millions d'euros pour couvrir le risque de crédit sur le secteur agricole afin de tenir compte des objectifs gouvernementaux de réduction des émissions d'oxyde d'azote. Par ailleurs, la banque indique avoir comptabilisé des ajustements de modèle sur le secteur immobilier.

- Pour Intesa Sanpaolo :

Le coût du risque au 30 juin 2023 s'élève à 556 millions d'euros en baisse de 61% par rapport au 1er semestre 2022. La banque mentionne que son ratio net de NPL est historiquement bas à 1% et que son exposition à la Russie est proche de zéro (0,2% des encours de crédit clients).

- Pour UniCredit :

UniCredit indique un total d'ajustements post-modèles de l'ordre de 1,8 milliards, stable par rapport au 31 décembre 2022.

L'objectif 2023 de coût du risque en point de base des encours a été révisé à 25 bp contre 30-35bp précédemment en lien notamment avec un faible taux de défaut.

- Pour Santander :

La hausse du coût du risque au 1er semestre 2023 (+22% par rapport au 31 mars 2022) s'explique par :

- l'augmentation des provisions aux États-Unis dont le coût du risque est en voie de normalisation. A noter que cette augmentation est moins rapide qu'attendu initialement.
- l'augmentation des provisions sur les prêts immobiliers en CHF en Pologne ;
- une augmentation du coût du risque sur le Royaume Uni, le Mexique et la banque digitale sachant que celui-ci était bas au 1er semestre 2022.

- Pour Deutsche Bank :

Le coût du risque du 1er semestre 2023 (dotation de 37 millions d'euros sur les stages 1 & 2 et dotation de 735 millions d'euros sur le Stage 3), en hausse de 47% par rapport au 1er semestre 2022, est impacté par :

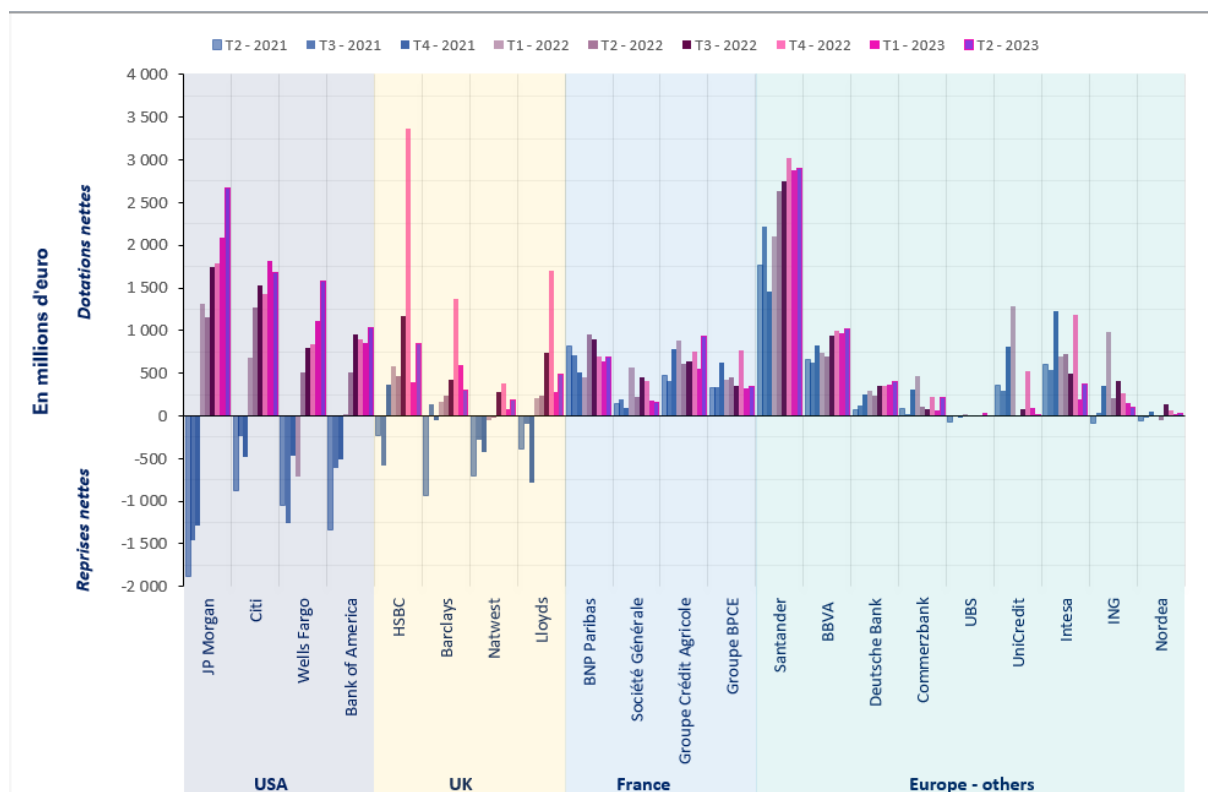
- des dotations en augmentation tirées par des événements isolés sur des contreparties de la Banque Privée Internationale au 1er trimestre 2023 (en voie de normalisation au second trimestre) ;
- des dotations en Stage 3 notamment sur l'Immobilier Commercial et des sociétés allemandes de capitalisation moyenne ;
- des dotations en Stage 1 et 2 (qui étaient en reprise au 1er trimestre) en lien avec des changements de rating dans la banque d'investissement.

Deutsche Bank indique que son coût du risque en pb des encours pour 2023 devrait se situer en haut de la fourchette de 25-30 bp compte tenu de l'environnement économique incertain.

Pour BBVA, le coût du risque augmente de 38% par rapport au 1er semestre 2022 pour s'élever à 1,993 milliards d'euros en raison d'une augmentation du taux de couverture des NPL (80% à fin juin 2023 contre 78% à fin juin 2022).

Pour Commerzbank, le coût du risque s'élève à 276 millions d'euros au 1er semestre 2023 contre 570 millions d'euros au 1er semestre 2022. La baisse s'explique principalement par des reprises d'ajustements de modèle préalablement comptabilisés notamment en lien avec la réduction du risque sur les clients Corporate au cours du 1er semestre 2023.

Dynamique du coût du risque depuis le 2nd trimestre 2021 :



Source des données : états financiers, communiqués de presse et présentations investisseurs au 30 juin 2023 (avec IFRS 17), 31 mars 2023 (avec IFRS 17), 31 décembre 2022, 30 septembre 2022, 30 juin 2022, 31 mars 2022, 31 décembre 2021, 30 septembre 2021 et 30 juin 2021

Les dynamiques de provisionnement sont très différentes selon les zones géographiques.

Après plusieurs trimestres consécutifs de reprises nettes de provisions postérieurement à la crise sanitaire, les quatre banques américaines sont entrées dans une dynamique de dotation nette depuis le 1er semestre 2022 en lien avec la guerre en Ukraine et ses conséquences, la détérioration de l'environnement économique, la normalisation des taux de défaut et de pertes sur les crédits sur l'activité de « Carte de crédit » et une augmentation des provisions et pertes sur les activités « Immobilier de bureaux / Immobilier Commercial ».

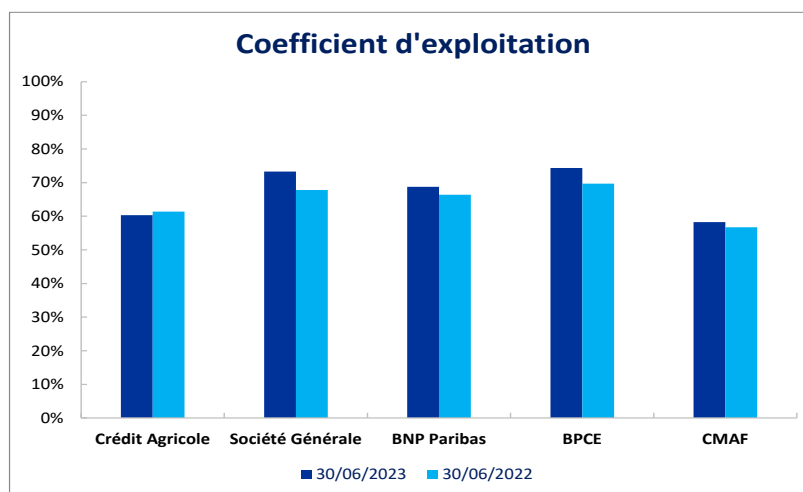
Le niveau de dotation au 2ème trimestre 2023 continue globalement de progresser par rapport aux trimestres précédents (à l'exception de Bank Of America).

Comme les banques américaines, les banques anglaises sont repassées en phase de dotation fin 2021/début 2022 en lien notamment avec l'évolution des risques macro-économiques, avec la crise ukrainienne et le risque immobilier commercial chinois.

Pour ce qui concerne la zone euro, y compris les banques françaises, les banques restent globalement dans une dynamique de dotation nette, même si le rythme des dotations diminue au 2ème trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2023.

Une rentabilité en repli

Malgré une baisse des contributions au Fonds de Résolution Unique (FRU) européen, la rentabilité des banques se dégrade sur le 1er semestre 2023 avec un coefficient d'exploitation moyen à 67% (+257 pb par rapport au 1er semestre 2022) en lien notamment avec des investissements significatifs ciblés réalisés par tous les établissements visant à accompagner la croissance et l'investissement combinée à une baisse des revenus générés sur la période.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2023

Les contributions au Fonds de Résolution Unique s'élèvent au 30 juin 2023 à 3,6 milliards d'euros, affichant un recul de près de 18% par rapport à l'année dernière et confirmant ainsi la rupture observée au 1er trimestre 2023 avec les hausses significatives enregistrées depuis la pandémie de Covid 19 (en lien avec l'augmentation des dépôts).

Contribution FRU (millions €)	30/06/2023	30/06/2022
BNP Paribas	1 638	1 818
Société Générale	658	864
BPCE	457	596
Crédit Agricole	620	803
CMAF	281	368
Total	3 654	4 449

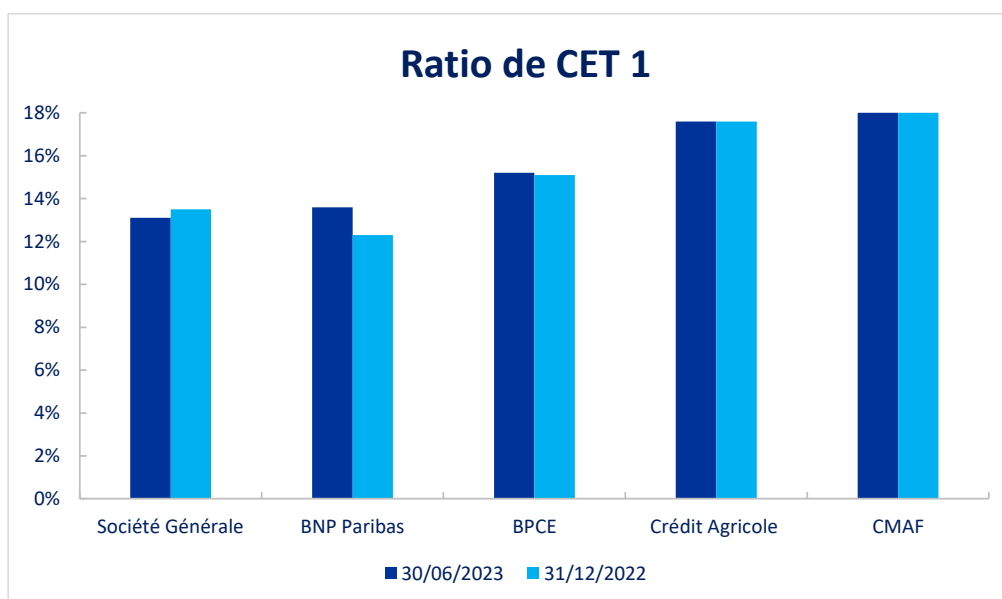
Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2023

En dépit de tendances inflationnistes persistantes, les groupes mettent en avant la bonne maîtrise de leurs frais de gestion et font état au 30 juin 2023 en précisant l'impact des coûts suivants :

- renforcement informatique et dépenses IT (BNP Paribas, Crédit Mutuel Alliance Fédéral, Crédit Agricole) ;
- accompagnement du développement des métiers (BNP Paribas, Crédit Agricole, BPCE, Société Générale, Crédit Mutuel Alliance Fédéral) ;
- investissements humains et hausse des rémunérations dans un contexte inflationniste (Crédit Mutuel Alliance Fédéral, Crédit Agricole) ;
- coûts d'adaptation globaux liés à certains métiers (Personal Finance pour BNP Paribas, LeasePlan pour Société Générale et CA Auto Bank pour Crédit Agricole).

Une structure financière solide

En dépit d'un environnement économique incertain et ses conséquences en matière d'inflation, la situation financière des groupes bancaires français reste solide. Le ratio de CET 1 moyen s'élève à 15,6% au 30 juin 2023, soit une hausse de 24 pb par rapport au 31 décembre 2022, malgré la première application d'IFRS 17.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2023

Note : les groupes Crédit Agricole, Société Générale, et BNP Paribas communiquent sur un ratio de CET1 phasé.

L'évolution du ratio CET 1 est notamment attribuable aux éléments suivants :

- impacts liés à la mise en place des partenariats chez Personal Finance (BNP Paribas) ;
- acquisition de LeasePlan (Société Générale) ;
- mise en réserve des résultats ((BNP Paribas, Société Générale, BPCE, Crédit Agricole) ;
- émission nette de parts sociales (BPCE) ;
- engagements de paiement irrévocables, variations des OCI et backstop prudentiel (BPCE, Société Générale).

Il convient de noter que le groupe Crédit Agricole annonce que la SAS Rue La Boétie l'a informé de son intention de procéder à l'achat sur le marché d'actions Crédit Agricole S.A. pour un montant maximum d'un milliard d'euros dans le cadre de l'opération annoncée en novembre 2022.

Les ratios TLAC sont communiqués par quatre établissements au 30 juin 2023 :

- BPCE : 24,9% des risques pondérés ;
- Crédit Agricole : 27,1% des risques pondérés et 8,1% de l'exposition en levier ;
- Société Générale : 32,1% des risques pondérés et 8,5% de l'exposition en levier ;
- BNP Paribas : 28,9% des risques pondérés et 8,4% des expositions de levier.

Les niveaux de MREL sont également communiqués par quatre établissements au 30 juin 2023 :

- BPCE : 32,5% des risques pondérés ;
- Crédit Mutuel Alliance Fédérale : 22,8% des risques pondérés et 9,2% de l'exposition en levier ;
- Crédit Agricole : 32,1% des risques pondérés et 9,6% de l'exposition en levier ;
- Société Générale : 33,1% des risques pondérés et 8,7% de l'exposition en levier.

Enfin, tous les établissements présentent un ratio de levier supérieur au minimum réglementaire de 3% permettant d'absorber les exigences complémentaires à venir au titre du Pilier 2.

Ratio de levier (%)	30/06/2023	31/12/2022
Société Générale	4,2%	4,4%
BNP Paribas	4,5%	4,4%
BPCE	5,0%	5,0%
Crédit Agricole	5,6%	5,3%
CMAF	NA	6,6%

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2023

Note 1 : le groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale ne communique pas son ratio de levier au 30 juin 2023

Note 2 : les groupes Crédit Agricole communique sur un ratio de levier phasé.

Des réserves de liquidité confortables

Malgré un contexte incertain lié à la crise bancaire des banques régionales américaines et le rachat de Crédit Suisse par UBS, les banques françaises mettent en avant les règles prudentes de gestion de leur trésorerie et l'efficacité de leur dispositif d'accès aux ressources de marché.

Bien qu'il soit en repli de 11% par rapport au 31 décembre 2022, le niveau des réserves de liquidité (1 536 milliards d'euros au 30 juin 2023), permet à tous les groupes d'afficher un ratio de LCR nettement supérieur à l'exigence réglementaire de 100% :

Ratio LCR (%)	30/06/2023	31/12/2022
Société Générale	152%	141%
BNP Paribas	143%	129%
BPCE	144%	139%
Crédit Agricole	157%	167%
CMAF	164%	153%

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2023

Note : Les groupes Crédit Agricole, Crédit Mutuel Alliance Fédérale et BPCE présentent un LCR moyen.

Au-delà de leurs fortes réserves de liquidité, tous les groupes bancaires français communiquent sur leur politique prudente en matière de refinancement à moyen et long terme, avec un accès très diversifié aux marchés, en termes de base investisseurs et de produits.

Enfin, pour anticiper la fin du TLTRO en 2023 et 2024, les groupes BPCE, Crédit Agricole et Crédit Mutuel Alliance Fédérale précisent les modalités de son remboursement. Si le groupe Crédit Agricole mentionne le montant remboursé sur le trimestre (48 milliards d'euros), le groupe BPCE annonce que le remboursement à l'échéance est entièrement intégré dans ses programmes de refinancement moyen long terme de marché. De son côté, Crédit Mutuel Alliance Fédérale précise que le TLTRO a été remboursé le 28 juin 2023.

Des banques pleinement engagées dans la société

Si le semestre est de nouveau marqué par un renforcement des engagements des banques en matière de transition énergétique, les groupes bancaires français renforcent également leur politique d'engagement dans la société.

Dans ce cadre, le groupe BNP Paribas annonce sa volonté de prendre une part plus active aux transformations des économies et des sociétés avec son plan stratégique « Growth, Technology and Sustainability 2025 » (développement des plateformes au service de l'économie européenne, avancées technologiques et accompagnement des clients dans leur transition vers un modèle plus durable). C'est dans ce sens que la banque a publié en mai 2023 son rapport détaillant les mesures engagées pour l'alignement de ses portefeuilles de crédits sur la base du scénario « net zéro 2050 » de l'Agence Internationale de l'énergie sur les secteurs les plus émetteurs.

Le groupe Société Générale, tout en poursuivant l'exécution de ses projets stratégiques (finalisation de l'acquisition de LeasePlan par ALD, nouvelle équipe de direction) continue de s'engager aux côtés de ses clients dans leur transition vers une économie durable et bas carbone avec des ambitions et des objectifs clairs contribuant à l'avènement d'une économie neutre en carbone en 2050. Le groupe rappelle les objectifs de décarbonation de ses portefeuilles et la forte mobilisation de ses métiers avec 300 milliards d'euros alloués pour accompagner la finance durable sur la période 2022-2025.

Bien que les actions mises en place par le groupe Crédit Agricole ne soient pas détaillées dans sa communication financière du 30 juin 2023, le groupe met en avant l'amélioration de sa notation extra-financière par l'agence Moody's Analytics qui progresse de 5 points à 72/100 sur le semestre, traduisant la détermination du groupe à poursuivre l'accompagnement de ses clients en plaçant les enjeux environnementaux et sociétaux au cœur de son action.

Tout en mentionnant les mesures mises en place dans le cadre des violences urbaines qui ont marqué la fin du semestre, les groupes Crédit Mutuel Alliance Fédérale et BPCE mettent en avant leur engagement dans des actions sociales et sociétales.

Le groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale communique à la fois sur la mobilisation de son dividende sociétal (5 millions d'euros) pour faire face à la montée de la précarité alimentaire et sur son compte solidaire à 1 euro net par mois destiné aux personnes en situation de fragilité financière pour bénéficier de tous les avantages d'une banque universelle de proximité et d'un conseiller dédié sans facturation de frais d'incident.

A un an des Jeux Olympiques et Paralympiques, le groupe BPCE, qui ambitionne d'être un partenaire utile à la réussite de Paris 2024, a émis 500 millions d'euros d'obligations sociales de rang Senior Préféré (Economie du Sport et Santé). Il convient de souligner le caractère nouveau de cette émission qui représente la première émission obligataire sociale en France dédiée exclusivement aux thématiques « Economie du Sport et Santé ».

Méthodologie de l'analyse

KPMG a réalisé une analyse comparative des communiqués de presse et des slides investisseurs des principaux groupes bancaires français publiés au 30 juin 2023.

Ces communiqués ont été publiés par les groupes bancaires aux dates suivantes :

- 27 juillet 2023 : BNP Paribas et Crédit Mutuel Alliance Fédérale
- 2 août 2023 : BPCE
- 3 août 2023 : Société Générale
- 4 août 2023 : Crédit Agricole



Contact



Arnaud Bourdeille

Associé

Responsable du secteur banque

abourdeille@kpmg.fr

kpmg.fr



Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG ADVISORY est l'un des membres français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). KPMG International et ses entités liées ne proposent pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2023 KPMG ADVISORY, société par actions simplifiée, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.